



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 24 mai 2022

Présents : Marc Touchet (Président), Edouard Delamotte, Daniel Durand, Raymond Fournel, Alexandre Gougnard, Patrick Leiritz, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

Visio : Claude Delforge,

Excusés : Sébastien Cornec, Pierre Micheau

Assiste : Brendan Barrau

Début 09H00

INTERVENTION DU PRESIDENT MARC TOUCHET

Marc Touchet remercie les membres présents à cette réunion et prévient que Monsieur Claude Delforge participera à cette réunion par Visio conférence.

Marc Touchet excuse Sébastien Cornec et Pierre Micheau, et retrouve avec plaisir Patrick Leiritz en bonne santé après son hospitalisation.

Il débute la séance pour les points indiqués à l'ordre du jour

1. Retour sur la Journée Nationale des Bénévoles 7-8 mai

Marc touchet souhaite faire un tour de table sur le ressenti des collègues sur cette action qui s'est déroulée exceptionnellement sur 2 journées.

Les Présidents retiennent la très belle organisation générale, et font part des écueils suivants, lesquels sont transmis à Pascal Poidevin pour être remontés à la Commission des événements du Football amateur :

- La formule sur 2 jours amènent un travail supplémentaire au niveau logistique, et cette formule revient sans doute chère si elle est amenée à être reconduite
- L'absence de prestation cocktail au stade de France (salon) pour les bénévoles n'est pas judicieux, d'autant qu'ils sont présents depuis 17h00 ;
- Il convient de laisser plus de latitude aux Présidents de Districts dans le choix des bénévoles, sachant qu'il est entendu que ce sont des bénévoles différents qui doivent s'y rendre chaque saison ; à ce propos Monsieur Delamotte fait part de critères objectifs utilisés dans son district chaque année permettant la désignation des bénévoles ;
- Les personnes assisent au fond de la salle (et qui tournent le dos à la scène) pendant le déjeuner du jour de l'animation ne voient pas le spectacle. Mais peu d'alternative en l'espèce.

2. Point Partenariats

Fédération Française de Football

Le Président Marc Touchet revient sur le RDV du 4 mai 2022 avec le Trésorier Général et Vice-Président de la Fédération Monsieur Philippe Diallo ; l'entrevue a été de qualité et M Diallo a pu apprécier le travail et la bonne gestion des comptes. Il en ressort une proposition de convention sur les 2 prochaines saisons aux mêmes conditions.

Le Comité se réjouit de cette confiance maintenue.

Eurofield

Marc Touchet rappelle que ce partenaire offrait 15k€ jusqu'à cette saison 2021/2022, lesquels étaient pour moitié à l'organisation du Congrès et l'autre moitié au fonctionnement de l'association.

À la suite d'un échange avec Gilles Thillaye, il apparaît que les conditions de renouvellement du partenariat ne sont pas réunies.

Le Comité de l'ANPDF prend acte du non-renouvellement du partenariat, tout en remerciant Eurofield pour ces 4 années de collaboration depuis 2017 (pas de congrès en 2020)

Un courrier du président lui sera adressé, ainsi qu'à ses collaborateurs pour les remercier.

La Mutuelle des Sportifs,

Raymond Fournel va avoir un prochain contact pour connaître sa position sur une possible aide financière attribuée à l'ANPDF.

Il confirme la difficulté d'aller sur un Congrès sur le territoire d'une Ligue non adhérente auprès de cette assurance, et rappelle qu'il n'existe aucune convention avec la MDS, son aide intervenant à l'occasion du Congrès.

Alexandre Gougnard propose d'établir une convention de partenariat.

3. Retour sur les réunions de secteurs

Marc Touchet sollicite un retour sur les dernières réunions de secteurs organisées.

Secteur 1 : Bertrand Voisin fait part de la réunion des 29-30 avril dans le Calvados à laquelle est intervenue Marc Touchet. Bertrand Voisin indique que le PV est en ligne sur le site Internet.

L'importance du rôle de l'ANPDF a été répété.

Nombreuses discussions avec des débats ouverts sur plusieurs sujets.

Il revient sur le souhait de n'inviter les honoraires qu'au Congrès annuel, et pas aux réunions de travail.

Il évoque le regret exprimé sur l'absence de réponse de la LFA aux courriers envoyés conjointement par l'ANPDF et le Collège, notamment celui sur l'arbitrage et l'idée des CTDA partiellement financés.

Secteur 5 : Alexandre Gougnard informe avoir invité les honoraires car c'est la 4^{ème} réunion de la saison qui est davantage festive.

46 personnes présentes (19 actifs – 7 honoraires + les conjoint(e)s convié(e)s).

Il évoque un souhait qui s'est dégagé lors des échanges : que l'ANPDF avec 89 présidents adhérent sur 91 doit être un acteur majeur sur l'évolution du football amateur.

Il souligne que plusieurs Présidents de Districts sont également contrariés par l'absence de réponses écrites de la LFA par suite des deux lettres communes.

Marc Touchet indique que les sujets ont été abordés lors du Comex et des réponses apparaîtront lors des PV. Le président indique qu'il échangera avec Vincent Nologues sur ce sujet

Le secteur 5 se félicite des échanges réguliers entre l'ANPDF et le Collège des Présidents de Districts.

Concernant les nouveaux textes FFF qui seront à voter lors de la prochaine AG à Nice les 17/18 juin, le Comité prend note des modifications proposées, et ouvre le débat sur la double licence éducateur.

Une position commune avec le collège des présidents de districts sera prise et les collègues informés pour le vote lors de l'Ag

4. Adoption de principe de règles de fonctionnement interne

Marc Touchet considère qu'il faut trouver un consensus sur les honoraires (le statut n'étant pas remis en cause) car tous les secteurs ne sont pas d'accord sur la façon de les convier aux réunions de travail.

Il est rappelé que les réunions des secteurs doivent être des moments de libres échanges sur tous les sujets entre les Présidents de Districts.

Il souligne que pour la majorité des secteurs, des honoraires ayant des fonctions exécutives en Ligue peut limiter ou « freiner » des discussions entre les présidents de districts sur certains sujets, cette notion a été retenue par 4 secteurs sur 5.

Marc Touchet propose d'adopter une règle interne de fonctionnement, en laissant la libre gestion aux responsables de secteurs sur la position à tenir vis à vis des invitations auprès des honoraires aux réunions de travail.

En revanche, aucun changement n'est à mettre à l'ordre du jour concernant leur participation à l'AG. Accord du Comité

Marc Touchet demande à Brendan Barrau de travailler un projet de document sur des règles de fonctionnement interne, afin d'être validé lors du Comité du 30 juin.

5. Toilettage des Statuts

Marc Touchet propose d'échanger sur toutes les propositions de modifications statutaires, qui seront débattus et votés lors de l'AG du 10 septembre à Caen. L'objectif est de préciser les Statuts et de mettre en concordance nos pratiques et nos textes, en précisant le fonctionnement du Comité.

Le débat s'installe sur les 13 articles – Voir document annexe.

Le texte finalisé devra être relu et validé lors du prochain Comité le 30 juin.

6. Organisation du Congrès à Caen

Marc Touchet évoque l'organisation du Congrès à Caen qui se met en place avec l'aide de Bertrand Voisin. Il rappelle la nécessité d'avoir une forte participation, et de transmettre les pouvoirs pour les excusés, pour satisfaire aux conditions de quorum notamment pour l'AG extraordinaire.

Bertrand Voisin expose le programme retravaillé avec les tarifs associés. Les remarques sont faites en séance pour améliorer le contenu avant diffusion.

Le point budgétaire est abordé, le comité directeur s'engage à verser au District organisateur la subvention normalement versée par Eurofield si l'association n'arrivait pas à contracter avec un nouveau partenaire. Bertrand Voisin remercie le Comité.

Concernant les ateliers, après un nouveau tour de table, les 3 sujets à l'ordre du jour seront les suivants :

- Management de l'ensemble des RH dans un District (salariés et bénévoles) ; il sera proposé à Florent Dousset d'intervenir en sa qualité d'expert. Pascal Poidevin se charge de le contacter.
- Bénévoles de demain (notamment comment retrouver le nombre de bénévoles avant Pandémie) et professionnalisation des instances : il est envisagé certains noms d'intervenants qui seront à valider d'ici le 30 juin.
- Présentation de la feuille de route ANPDF : partie confiée à Marc Touchet et Pierre Micheau

Tous les participants au Congrès seront conviés aux 3 ateliers, lesquels dureront 45 minutes chacun. La répartition prévue est de diviser en 3 les districts en rapport à leur nombre de licenciés, considérant que les districts ayant peu ou prou le même nombre de licenciés ont les mêmes problématiques et pourront ainsi échanger leurs bonnes pratiques.

Aucune restitution n'est prévue lors de l'AG qui suivra.

Concernant l'émargement et les votes : il est décidé en séance d'utiliser les boitiers électroniques de la Ligue de Normandie.

D'autre part il ne sera pas offert de cadeaux lors de l'AG mais de s'en tenir aux cadeaux offerts à l'arrivée des congressistes.

7. Questions diverses

Une problématique est relevée par Alexandre Gougnard sur l'attribution des plaquettes fédérales offertes aux clubs ; il s'interroge s'il faut retenir l'année de création du club ou la date d'affiliation. Exemple : un club existe depuis 100 ans mais « seulement » 70 ans « d'affiliation à la FFF ».
Marc Touchet se renseignera auprès de la LFA.

Fin : 16h15